

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	26 758 291	60,48	122,35	27 539 000	16 655 587		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	285 611	92,84	128,26	286 600	266 079		
Taxe d'habitation (TH)	225 857	17,42	52,56	87 300	15 208		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Total

16 936 874

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case ☐
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité = 16 936 874				
Taxe foncière non bâties (TFNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					
	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			8 801 672	0	1 301	-5 807 908	2 995 065

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
		2 995 065		

À EVREUX

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
BRUNO MAUCHAUFFEE

Le

Pour la Préfecture,

Le

Pour la Commune,

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES			4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES		
Taxe foncière bâtie :			Taxe foncière bâtie :			a. Éoliennes et hydroliennes		
a. Personnes de condition modeste		2 118	a. Par le conseil municipal			b. Centrales électriques		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		341 765	b. Par la loi		16 074 358	c. Centrales photovoltaïques		
c. Locaux industriels		8 426 611	Taxe foncière non bâtie :			d. Centrales hydrauliques		
d. Logements sociaux et longue durée		21 545	a. Par le conseil municipal			e. Centrales géothermiques		
Taxe foncière non bâtie			b. Par la loi (terres agricoles)		15 273	f. Transformateurs électriques		
		9 633	c. Par la loi (autres)			g. Stations radioélectriques		
Taxe d'habitation :			Cotisation foncière des entreprises			h. Installations gazières et autres		
a. Dotation pour perte de THLV			a. Par le conseil municipal			i. Taxe sur les pylônes		
b. Mayotte		>>>	b. Par la loi			5. RÉFORMES FISCALES		
Cotisation foncière des entreprises :			3. BASES DE TAXE D'HABITATION			a. TVA prév. (compensation TH)		>>>
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire		>>>	a. Résidences secondaires et assimilées		87 300	b. TVA prév. (comp. CVAE)		0
b. Base minimum			b. Logements vacants soumis à la THLV		>>>	c. Coefficient correcteur		0,768445
c. Locaux industriels			c. Bases dégreévées hors locaux vacants		139 999	d. Taux FB commune 2020		40,24
d. Autres allocations			d. Bases dégreévées locaux vacants			e. Taux FB département 2020		20,24
			e. Bases dégreévées majo THS					

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS						6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14) 15	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :		
	national 11	départemental 12				a. National		>>>
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	48,94	122,35	>>>	122,35	b. Communal		>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	52,41	131,03	2,77000	128,26	Taux maximum :		
Taxe d'habitation (TH)	23,88	19,91	59,70	7,14000	52,56	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser		>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale		>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...			6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH			Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique		
a. ...la diminution sans lien a été appliquée		>>>	a. Tx moy.75% départemental		8,85			
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		>>>	b. Taux maximum de la majo		>>>			24,22